SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU SORNIN
ET DE SES AFFLUENTS
SYMISOA
12, rue Jean Morel
42190 CHARLIEU

AMENAGEMENT DE LA FRANCHISSABILITE DE QUATRE SEUILS DU BASSIN DU SORNIN (SB 77, SB 130, SB 119 & SB 127) CONTRAT DE RIVIERE SORNIN MISSION D'EXPERTISE NIVEAU AVANT-PROJET

Seuil SB 127 au Contrat de Rivière
Situation détaillée

Echelle 1/500

65/67, cours de la Liberté
69003 LYON
Tel : 04.78.14.06.06
Fax : 04.78.14.06.07
E-Mail : biotec@biotec.fr

BIOTEC
Biologie appliquée SARL

réf / 09.013-9

CONTROLE : N.Deblais/P.Adam	FORMAT : 876 x 548	
RELEVE	DESSINE	MODIFIE
P.Adam / mai 09	B.Greenland / août 09	
R.Parrot / mai 09		

LEGENDE

ETAT EXISTANT

Végétation arbustive et arborescente existante :

AU : Aulne
AUB : Aubépine
CH : Chêne
ERN : Erable negundo
FR : Frêne
MA : Marronnier
NS : Noisetier
PL : Platane
PE : Peuplier blanc
SA : Saule
ROB : Robinier faux acacia

- Prairie.
- Haie, boisements, à maintenir.
- Atterrissement de galets et graviers (Ø 1-5 cm) existant en aval immédiat de l'ouvrage, à araser.
- Encoche d'érosion existante.
- Enrochements continus subverticaux récents.
- Voiries.
- Poteau téléphonique, à conserver.
- Terrains de sport.

AMENAGEMENTS

Travaux préliminaires :

- Installation de chantier.
- Implantation des ouvrages et piquetage.

Travaux forestiers :

FR Ø40 - Frêne de diamètre ±40 cm, à conserver.
AU Ø20 - Aulne de diamètre ±20 cm, à recéper à la base.
ROB Ø15 - Robinier de diamètre ±15 cm, à abattre et dessoucher.
- Foyer de Renouées asiatiques à éliminer par fauchage et dégrappage des rhizomes sur une profondeur poche de 40/60 cm puis remise en forme de la surface travaillée au moyen de matériaux gravelo-terreux d'apport (y compris évacuation en un lieu de décharge approprié des produits de coupe et matériaux contaminés) puis ensemencement au moyen d'un mélange grainier adapté.

Opérations de restauration de berge et de végétalisation et travaux de génie civil :

- Protection des berges au droit de la rampe et de la fosse de dissipation d'énergie à l'aide d'un boudin de géotextile de coco biodégradable, de boutures, de plantations buissonnantes en massifs surplombant les enrochements constitutifs de l'ouvrage et ensemencement des surfaces travaillées.
- Rampe en blocs à mettre en oeuvre (cf. profil type "seuil", doc. n°09.013-11).

Travaux de garantie et de suivi des aménagements :
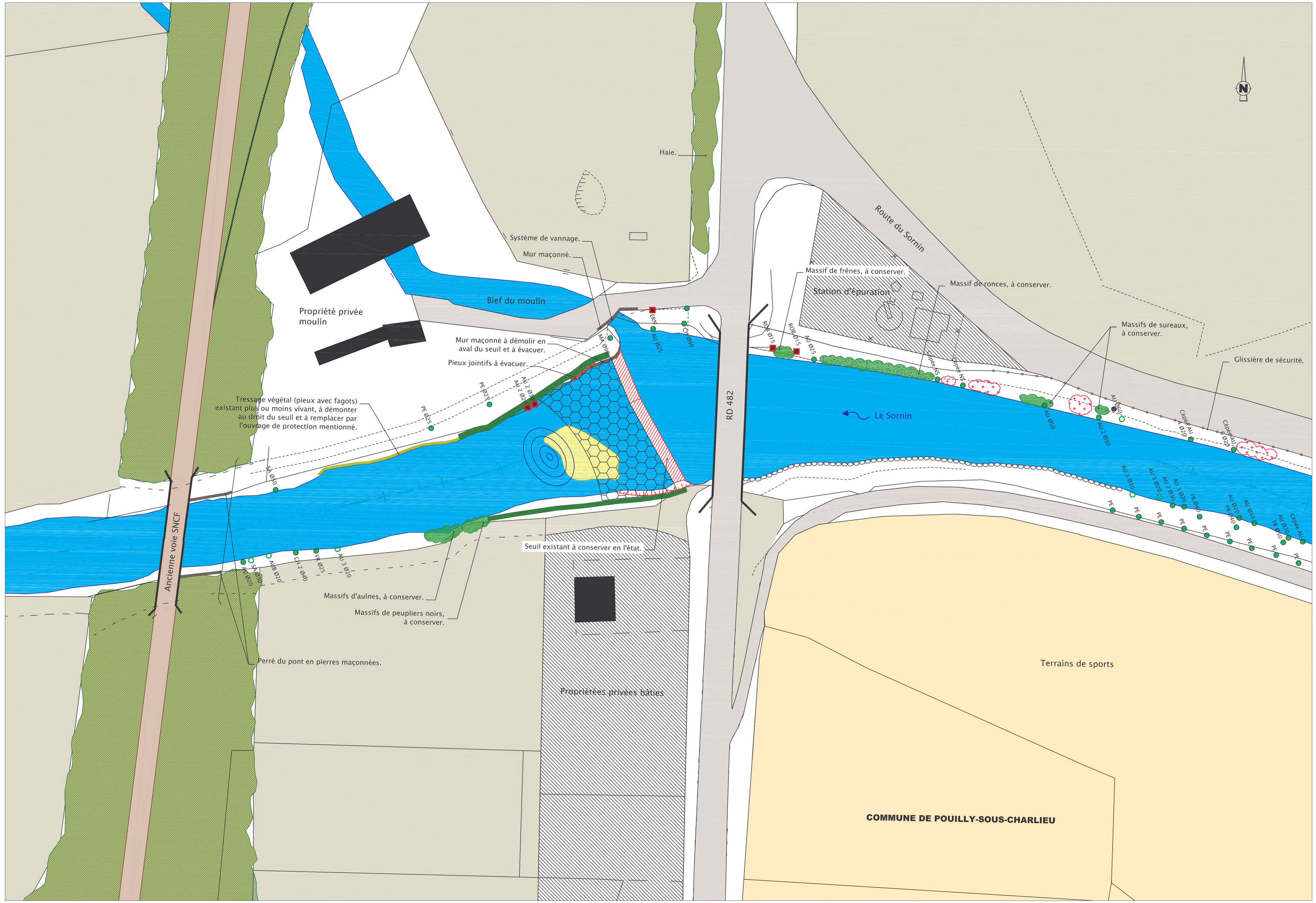
- Contrôle et surveillance des ouvrages.
- Fauchage et arrosage nécessaires au développement des végétaux.
- Garantie des végétaux et reprise des dégradations.
- Elimination des essences exotiques indésirables en bordure de cours d'eau.